

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 17 Octobre 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mmes DUBOURG Yolande et LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence et MM. RANNOU Yannick et RICARDEAU James.

EXCUSÉS : M. CAILLON Philippe (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme AUBRY Sylvie*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mesdames Brigitte DENIEL et Séverine ORDRONNEAU.

OBJET : *Tarif des visites de conformité d'assainissement- 2020.*

N° 2019 / 10 / 06

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux en date du 15 Octobre 2019,
Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- *Décide de fixer comme suit la visite réalisée par les agents municipaux pour attester de la conformité de l'installation d'évacuation des eaux usées vers le réseau collectif d'assainissement, et ce à compter du 1er Janvier 2020 :*

NOM DU TARIF	Tarifs 2020
<i>Tarif des visites de conformité assainissement</i>	94,00 €
<i>Cas vente simultanée de plusieurs logements (même adresse) appartenant à un même propriétaire. Tarif des visites de conformité assainissement à partir du second logement et par logement.</i>	40,50€

- *Précise que dans le cas d'une vente simultanée de plusieurs logements (même adresse) appartenant à un même propriétaire, le tarif des visites de conformité assainissement à partir du second logement est de 40,50 € par logement supplémentaire (1 logement = 94 €, 2 logements = 94 € + 40,50 €, 3 logements = 94 € + 81 €, ...),*

.../...

- *Précise qu'à l'occasion de la visite obligatoire préalable à la vente d'un bien immobilier, la facturation est adressée au demandeur (notaire, ...),*
- *Indique enfin que les visites de conformité systématiques décidées à BLAIN pour vérifier l'ensemble des installations raccordées, sont gratuites, tout comme la première contre-visite. Par contre, en cas de nouvelle non-conformité, le tarif de base s'appliquera.*

La gratuité de cette visite de conformité systématique est étendue en cas de cession du bien dans le délai de deux ans qui oblige à se raccorder au réseau d'assainissement des eaux usées.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 28 Octobre 2019,
Le Maire,

